

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DELIBERATION N°2021-04-420

Objet: Finances

Propositions budgétaires pour l'exercice 2021

Séance du 7 avril 2021

Date de convocation: 30/03/2021

Membres en exercice : 44 titulaires et 44 suppléants + 8 sans voix délibérative

Membres présents : 23 (22 titulaires, 1 suppléants) Membres votants présents : 22 titulaires / 1 suppléants

Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 8 (dont 7 délivrées à des titulaires et 1 à un

suppléant)

Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : 0

Procuration non retenue : 0 Nombre total de voix : 30

Le quorum est atteint : 23/44 présents à l'ouverture de la séance.

L'an deux mille vingt-et-un, le sept avril, à seize heures trente, le Comité Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimargues.

<u>Présents:</u>

Titulaires avec voix délibérative :

Robert Crauste, Olivier Penin, Thierry Féline, Laure Perrigault-Launay, Marielle Népoty, Josiane Rosier-Dufond, Katy Guyot, Annick Chopard, André Brundu, Jérémy Pérédès, Joel Téna, Jean-Paul Géraud, Magali Pradeille, Philippe Deschamps, Philippe Gras, Michel Chambelland, Thierry Agnel, Agnès Roy, Pierre Martinez, Véronique Martin, Ivan Couderc, François Granier.

<u>Procuration</u>: Claude Bernard à Olivier Penin, Mylène Cayzac à Jérémy Pérédès, Jean-François Thomas à Jérémy Pérédès, Bruno Pascal à Annick Chopard, Jean Denat à Katy Guyot, Angel Pobo à Angélique Rouressol, Jacky Rey à Magali Pradeille, Sandrine Guy à Pierre Martinez.

Suppléants avec voix délibérative : Angélique Rouressol

Suppléants sans voix délibérative :

Présence de:

Pour la Paierie Départemental du Gard : Nicolas Sauzet

Pour le Conseil de développement : Excusés en raison des mesures sanitaires

Absents excusés:

Claude Bernard, Lucien Vigouroux, Florent Martinez, Chantal Villanueva, Michel De Nays Candau, Jean Denat, Bruno Pascal, Mylène Cayzac, Jean-François Thomas, Jean-Paul Franc, Cyril Périsse, Angel Pobo, Patrick Bénézèch, Pascale Fortuna Deschamps, Agnès Nectoux, Jacky Rey, Sandrine Guy, Béatrice Leccia, Marie José Pellet, Alain Thérond, Régis Vianet.

Rapporteur: M. Thierry Agnel

Exposé:

Lors de sa séance du 10 février 2021, le Comité syndical a débattu sur les orientations budgétaires du PETR Vidourle Camargue pour l'année 2021.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif soumis à adoption pour l'exercice 2021. La présentation, ci-jointe, expose les grandes orientations de ce budget.

Comme les années précédentes il est proposé de voter le budget par chapitre.

Recettes budgétaires 2021:

Le budget primitif 2021 proposé prend en compte les résultats de l'année 2020 soit :

- un résultat de fonctionnement de : + 39 416.76 €
- un résultat d'investissement de : + 2 168.03 €

Pour un cumul total au regard des années précédentes à reporter de :

- + 147 203.09 € en fonctionnement
- + 107 040.29 € en investissement

Section de fonctionnement :

Les chapitres de recettes de fonctionnement ouverts pour 2021 sont les suivants :

Chapitre 70 Produits des services : 68 123.00 € Chapitre 74 Dotations et participations : 354 250.00 € Chapitre 75 Autres produits gestion courante : 5.00 €

Chapitre 77 Produits exceptionnels : 1000.00 € Chapitre 002 Résultat reporté : 147 203.09 €

Pour un total de : 570 581.09 €

Section d'investissement :

Les chapitres de recettes d'investissement ouverts pour 2021 sont les suivants :

Chapitre 10 Dotation fonds divers Réserves : 2 611.26 € Chapitre 040 Opération d'ordre entre sections : 7 249.64 € Chapitre 001 Excédent antérieur reporté : 107 040.29 €

Pour un total de: 116 901.19 €

Dépenses budgétaires 2021 :

Section de fonctionnement :

Les chapitres de dépenses ouverts pour 2021 sont les suivants :

Chapitre 011 Charges à caractère général : 150 331.45 € Chapitre 012 Charges de personnel : 376 000.00 €

Chapitre 022 Dépenses imprévues de fonctionnement : 25 000 €

Chapitre 042 Opération d'ordre entre sections : 7 249.64 € Chapitre 65 Autres charges de gestion courante : 9 000.00 €

Chapitre 66 Charges financières : 1 000.00 € Chapitre 67 Charges exceptionnelles : 2 000.00 €

Pour un total de : 570 581.09 €

Section d'investissement :

Les chapitres de dépenses ouverts pour 2021 sont les suivants :

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles : 50 000.00 € Chapitre 21 Immobilisations corporelles : 66 901.19 €

Pour un total de : 116 901.19 €

Le budget primitif 2021 du PETR Vidourle Camargue s'équilibre :

- en section de fonctionnement à : 570 581.09 €
- en section d'investissement à : 116 901.19 €

Il est proposé au Comité Syndical:

- D'adopter le principe d'un vote par chapitre des dépenses et des recettes,
- D'adopter les propositions budgétaires 2021 récapitulées sur les documents joints,
- D'autoriser le Président à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Résultat du vote:

Vote pour: 30 Abstention: 0 Vote contre: 0

Le Président Pierre MARTINEZ

Pour extrait conforme

Acte exécutoire en vertu de :

Son dépôt en préfecture le : 13 04.21

Sa publication le : 13.04.21

En vertu du décret n°83-1205, le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter du : 13 04 21

13 AVK. 2021

Bureau du Courrier

Le directeur général des services, Maxime Charlier

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICMIXTE - PETR Vidourle Camargue (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 20007785700023

POSTE COMPTABLE : Paierie Départementale

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: Budget Principal (3)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

1 - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20
IV - Annexes (7)	
` '	
A - Eléments du bilan	g 01:
All - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Same Object
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet Sans Objet
•	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	0 011
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	23

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	PETR Vidourle Camargue	BP
	Budget Principal	2021

I – INFORMATIONS GENERALES	l
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate	
	0	0	0	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0 %	
8	Dépenses de fonct, et remb, dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre

comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES]
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

FONCTIONNEMENT DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) FONCTIONNEMENT FONCTIONNEMENT FONCTIONNEMENT		II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET II VUE D'ENSEMBLE A1					
FONCTIONNEMENT FONCTIONNEMENT	1	FONCTIONNEMENT					
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	n				ll ll		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	O T		570 581,09		423 378,00		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		+	+	+	-		
Note	E P		0,00		0,00		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3) 570 581,09 570 581,09 570 581,09	R		(si déficit)	(si excédent)			
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3) 570 581,09 570 581,09	11 11	REPORTE (2)	0,00		147 203,09		
NVESTISSEMENT		= = =					
DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) + + + + + + + + + + + + + + + + + + +			570 581,09		570 581,09		
V CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) + + + + + + + + + + + + + + + + + + +			INVESTISSEMENT				
AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) + + + + + + + + + + + + + + + + + + +					11		
R E L'EXERCICE PRECEDENT (2) O 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) R TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) R TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) R TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y	116 901,19		9 860,90		
E L'EXERCICE PRECEDENT (2) 0 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) 107 040,29 TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) 116 901,19		+	+	+			
O 01 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) 0,00 107 040,29 TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) (si solde négatif) (si solde positif) TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) 116 901,19	E		0,00		0,00		
T (2) 0,00 107 040,29 = = = = = = 116 901,19 TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) 116 901,19	0		(si solde négatif)	(si solde posit	if)		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) 116 901,19 116 901,19	T		0,00		107 040,29		
D'INVESTISSEMENT (3)		=					
TOTAL			116 901,19		116 901,19		
IOIAL	α		TOTAL				

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

687 482,28

687 482,28

TOTAL DU BUDGET (3)

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la

comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

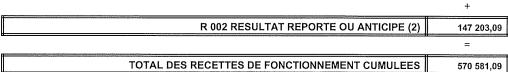
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	191 703,94	0,00	150 331,45	150 331,45	150 331,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	104 000,00	0,00	376 000,00	376 000,00	376 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 814,10	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	306 518,04	0,00	535 331,45	535 331,45	535 331,45
66	Charges financières	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	11 096,06	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	343 614,10	0,00	563 331,45	563 331,45	563 331,45
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	9 806,45		7 249,64	7 249,64	7 249,64
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	9 806,45		7 249,64	7 249,64	7 249,64
	TOTAL	353 420,55	0,00	570 581,09	570 581,09	570 581,09

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
	=	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 570 581,09

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	68 096,00	0,00	68 123,00	68 123,00	68 123,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	356 533,22	0,00	354 250,00	354 250,00	354 250,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
	Total des recettes de gestion courante	424 634,22	0,00	422 378,00	422 378,00	422 378,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	des recettes réelles de fonctionnement	425 634,22	0,00	423 378,00	423 378,00	423 378,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	425 634,22	0,00	423 378,00	423 378,00	423 378,00



Pour information:

		Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL		correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	7 249,64	dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement
D'INVESTISSEMENT (6)		du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou
		de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

PETR Vidourle Camargue - Budget Principal - BP - 2021

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (6) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	45 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	70 047,59	0,00	66 901,19	66 901,19	66 901,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	115 047,59	0,00	116 901,19	116 901,19	116 901,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	115 047,59	0,00	116 901,19	116 901,19	116 901,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	Hill Commence	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	115 047,59	0,00	116 901,19	116 901,19	116 901,19

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	116 901,19

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	368,88	0,00	2 611,26	2 611,26	2 611,26
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	368,88	0,00	2 611,26	2 611,26	2 611,26
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	368,88	0,00	2 611,26	2 611,26	2 611,26
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 806,45		7 249,64	7 249,64	7 249,64
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'ordre d'investissement	9 806,45		7 249,64	7 249,64	7 249,64

PETR Vidourle Camargue - Budget Principal - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	10 175,33	0,00	9 860,90	9 860,90	9 860,90
						+
		R 001 SOLDE D'EX	ECUTION POSI	TIF REPORTE OL	ANTICIPE (2)	107 040,29
	G					
		TOTAL DE	S RECETTES D'	INVESTISSEMEN	TCUMULEES	116 901,19

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	7 249,64
Ш		

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	150 331,45		150 331,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	376 000,00		376 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	9 000,00		9 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	1 000,00 2 000,00 0,00	0,00 0,00 7 249,64 0,00	1 000,00 2 000,00 7 249,64 0,00
022	Dépenses imprévues	25 000,00		25 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dé	oenses de fonctionnement – Total	563 331,45	7 249,64	570 581,09

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
- Andrew Control of the Control of t	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	570 581,09

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	50 000,00	0,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	66 901,19	0,00	66 901,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 28	Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
	· ' '		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dé	penses d'investissement – Total	116 901,19	0,00	116 901,19

	т
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	116 901,19

PETR Vidourle Camargue - Budget Principal - BP - 2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	68 123,00		68 123,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	354 250,00		354 250,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	423 378,00	0,00	423 378,00

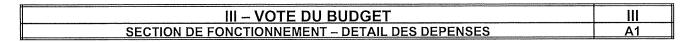
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	147 203,09
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	570 581,09

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 611,26	0,00	2 611,26
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budoétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
~~	I		ا مما	

27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 Amortissement des immobilisations 28 7 249,64 7 249,64 29 Prov. pour dépréciat° immobilisations (4) 0,00 0,00 39 Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0,00 0,00 45... Opérations pour compte de tiers (5) 0,00 0,00 0,00 481 Charges à rép. sur plusieurs exercices 0,00 0,00 49 Prov. dépréc. comptes de tiers (4) 0,00 0,00 59 Prov. dépréc. comptes financiers (4) 0,00 0,00 3... Stocks 0,00 0,00 0,00 021 Virement de la sect° de fonctionnement 0,00 0,00 024 Produits des cessions d'immobilisations 0,00 0,00 Recettes d'investissement - Total 2 611,26 7 249,64 9 860,90

	<u>'</u>
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	107 040,29
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	116 901,19

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



art (1)				
		budget précédent (2)	nouvelles (3)	····
011	Charges à caractère général	191 703,94	150 331,45	150 331,45
60622	Carburants	2 500,00	2 500,00	2 500,00
60623	Alimentation	2 500,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives Locations immobilières	5 000,00 25 000,00	4 000,00 23 000,00	4 000,00 23 000,00
6132 61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	10 903,94	15 000,00	15 000,00
6161	Multirisques	2 000,00	2 500,00	2 500,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	25 000,00	25 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	400,00	0,00	0,00
6228	Divers	5 400,00	1 500,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	8 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	8 000,00	6 000,00	6 000,00
6236	Catalogues et imprimés	30 000,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages et déplacements	18 500,00	3 500,00	3 500,00
6257	Réceptions	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de retteurge des legeur	10 000,00	8 000,00	8 000,000 8 000,000
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 500,00 18 500,00	8 000,00 1 12 000,00	8 000,00 12 000,00
6288 6358	Autres services extérieurs Autres droits	1 000,00	1 2 000,00	1 331,45
		104 000,00	376 000,00	376 000,00
012 6218	Charges de personnel, frais assimilés Autre personnel extérieur	8 500,00	7 000,00	7 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	1 000,00	1 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	90 000,00	90 000,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	150 000,00	150 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	40 000,00	55 000,00	55 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	30 000,00	35 000,00	35 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 000,00	8 000,000	8 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	11 000,00	12 000,00	12 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	2 000,00	2 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	750,00	1 000,00	1 000,00
6472	Prestations familiales directes	2 500,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	250,00	500,00	500,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	8 000,00	8 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 814,10	9 000,000	9 000,00
6531	Indemnités	7 000,00	6 500,00	6 500,00
6533	Cotisations de retraite	600,00	450,00	450,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	2 500,00	1 900,00	1 900,00
6535	Formation Autor and the state of the state o	500,00 100,00	50,00	50,00
6558	Autres	114,10	50,00 50,00	50,00 50,00
65888	Autres	0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00	00,0
TOTAL =	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	306 518,04	535 331,45	535 331,45
66	Charges financières (b)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Intérêts réglés à l'échéance	1 000,00	1 000,00	1 000,00
66111		11 096,06	2 000,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	11 096,06	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs			
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00 25 000,00
022 7	Dépenses imprévues (e) FOTAL DES DEPENSES REELLES	25 000,00 343 614,10	25 000,00 563 331,45	563 331,45
	= a + b + c + d + e			
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	9 806,45	7 249,64	7 249,64
	Dot, amort, et prov. Immos incorporelles	9 806,45	7 249,64	7 249,64
6811				= : = 1 = 1
6811 TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 806,45	7 249,64	7 249,64

PETR Vidourle Camargue - Budget Principal - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
7	OTAL DES DEPENSES D'ORDRE	9 806,45	7 249,64	7 249,64
	PENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE ptal des opérations réelles et d'ordre)	353 420,55	570 581,09	570 581,09

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	570 581,09

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

0,00
0,00
0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

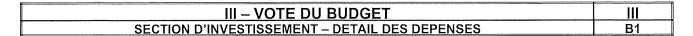
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	68 096,00	68 123,00	68 123,00
70688	Autres prestations de services	68 096,00	68 123,00	68 123,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	356 533,22	354 250,00	354 250,00
7472 7473 74758 7477	Participat° Régions Participat° Départements Participat° Autres groupements Participat° Budget communautaire et FS	68 004,66 19 872,71 148 129,50 120 526,35	49 290,00 24 640,00 149 232,00 131 088,00	49 290,00 24 640,00 149 232,00 131 088,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	5,00	5,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	5,00	5,00	5,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	424 634,22	422 378,00	422 378,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773 7788	Mandats annulés (exercices antérieurs) Produits exceptionnels divers	50,00 950,00	50,00 950,00	50,00 950,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	425 634,22	423 378,00	423 378,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
1	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	425 634,22	423 378,00	423 378,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	147 203,09
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	570 581,09

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	45 000,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions, droits similaires	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	5 000,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	70 047,59	66 901,19	66 901,19
21533	Réseaux câblés	5 000,00	10 000,00	10 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	20 000,00	14 901,19	14 901,19
2183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	15 000,00	15 000,00
2184	Mobilier	20 000,00	13 000,00	13 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 047,59	14 000,00	14 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	115 047,59	116 901,19	116 901,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	115 047,59	116 901,19	116 901,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	115 047,59	116 901,19	116 901,19

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	==
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	116 901,19

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	368,88	2 611,26	2 611,26
10222	FCTVA	368,88	2 611,26	2 611,26
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	368,88	2 611,26	2 611,26
Tota	I des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	368,88	2 611,26	2 611,26
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	9 806,45	7 249,64	7 249,64
28031	Frais d'études	3 476,52	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 020,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	130,80	130,80	130,80
28182	Matériel de transport	2 147,99	2 147,99	2 147,99
28183	Matériel de bureau et informatique	1 931,32	3 871,03	3 871,03
28184	Mobilier	1 099,82	1 099,82	1 099,82
TOTAL DI	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 806,45	7 249,64	7 249,64
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	9 806,45	7 249,64	7 249,64
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	10 175,33	9 860,90	9 860,90

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	107 040,29
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	116 901,19

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détait du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

ΛΙ	C1
IV – ANNEXES	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ES (2) EMPLOIS BUDGET	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS of (4)
		EMPLOIS	EMPLOIS	TOTAL	AGENTS	AGENTS	TOTAL
		PERMANENTS À	PERMANENTS À		TITULAIRES	NON	
		TEMPS	TEMPS NON COMPLET			TITULAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0
Directeur général des services techniques		00'0	00'0	00,0	00,0	00,0	00.0
Emplois crees au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00,00	00,00	00,00	00'0	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	2,00	3,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	S	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
Animateur/gestionnaire LEADER	A	00'0	00'0	00'0	00'0	1,00	1,00
Directeur	A	00'0	00'0	00'0	00'0	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	00'0	00'0	0,00	00'0	00,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	00'0	00'0	00,0	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
Attaché Conserv. Patrimoine	A	1,00	00'0	1,00	1,00	00'0	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
FILIERE POLICE (j)		00'0	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	00'0	0,00	0,00	00'0	00'0
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	00'0	2,00	2,00	2,00	4,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	2	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1	

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	CON	CONTRAT
	(£)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Animateur/gestionnaire LEADER	¥	ADM	624	00'0	0,00 A 3-3-2	CDD CDD
Directeur	А	ADM	756	00,0	A 3-3-2	CDI CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.
TECH: 1 fechnique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Sorail.
MS: Médico-social.
MT: Médico-technique.
SP: Sportif.
CULT: Culturel.
CULT: Culturel.
PM: Police.
PM: Police.
OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée):

3-2 : article 3. Are aliane a accroissement emporaire d'activité.
3-3 : article 3. Are aliane a sucroissement temporaire d'activité.
3-3 : article 3. Are aliane a sucroissement emporaire d'activité.
3-4 : article 3. Are aliane a sucroissement exporaire d'activité.
3-5 : article 3. Are aliane a sucroissement saisonnier d'activité.
3-7 : article 4. Caractros membres de moirs de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moirs de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moirs de 1000 habitants et des groupements composés de communes de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 1000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de moirs de 2 000 habitants et des groupements de loi n° 2017-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
3-3-3-5 : article 31 tavailleurs handicapés cariegorie C. article 10 de 1000 de 1000

A: autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fondtion publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0 44 Nombre de membres présents : 023

Nombre de suffrages exprimés: 0 23 + 8 mocmo Vions

VOTES:

Pour : **%** 36 Contre : 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 30/03/2021

Présenté par (1), Le President, Piène MARTINEZ A, le A Ai margues le 07. Ch. 2021

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A, le Aimanguer Lot-de 2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2), le Comite Syndical

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A, le (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme. (2) L'assemblée délibérante étant : . CTURE DU GARD Bureau du Cour

Page 23